L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 MAI 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 8 MAI 1849.

AVIS.

[illegible]

MAGNE & WEISSE.

DÉLÉGUÉS [illegible]

[illegible] a voté la résolution [illegible] représenter la pa[illegible] à la GRANDE CONVENTION RÉPUBLICAINE, sont priés de se réunir [illegible] St. Louis, aujourd'hui mardi, 8 du [illegible] 1/2 heures du soir, pour aviser aux [illegible] se rendre en corps à Baton-Rouge."

Geo. C. Lawrason, } Secrétaires.
[illegible]

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1849.

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible] largement dans les journaux [illegible] apportés hier [illegible] monde entier sont fixés sur [illegible] s'accomplissent les [illegible]. On verra plus loin les [illegible] de la prise de Brescia. Cette [illegible] a été ravagée par le fer et le feu. [illegible] et les habitans de [illegible] mort, la mitraille et la [illegible] le sang par torrens [illegible] n'a pas été épargné, mais [illegible] Les Génois [illegible] pas voulu accéder aux conditions [illegible] par Victor Emmanuel se sont [illegible] gattoun sarde et l'ont chas[illegible] après plusieurs jours de combat [illegible] La Marmora est accouru aus[illegible] une forte armée au secours des trou[illegible] Gênes. Il n'y a [illegible] bombardement a proprement parler, [illegible] quatre heures ne paraît pas [illegible] de mai. Les journaux rap[illegible] que La Marmora s'était enfin [illegible] les journaux anglais [illegible] Ils avaient [illegible] paysans s'étaient sou[illegible] La Marmora et avaient cerné son [illegible].

[illegible] de la Toscane sont assez tristes; [illegible] en croire un bruit [illegible] à Londres, les Autri[illegible] contre Florence et [illegible] à Toscane une armée de 18,000 [illegible]. A Rome, Mazzini commet des atro[illegible].

[illegible] Suisse se préparent à la guerre. [illegible] la situation en Allemagne [illegible] qui a suivi immé[illegible] entre le Da[illegible] La marine danoise a été [illegible].

[illegible] Presse n'a pas voulu accepter la [illegible]. Son refus paraît avoir [illegible] Frédéric [illegible] dans cette cir[illegible].

[illegible]

NOUVELLES DU MEXIQUE.

[illegible] journaux de Mexico du 21 et [illegible] 22 avril. Nous les avons parcou[illegible] nous leur empruntons tout ce [illegible] d'intéressant.

[illegible] et dans les départements voisins [illegible] à commettre de grandes [illegible] A Oaxaca, ils ont enlevé une des [illegible] de la ville et l'ont [illegible]. Le 25 mars, ils ont fait [illegible] de Rio et enlevé [illegible] après avoir commis plu[illegible]. Les journaux ne sont remplis [illegible]. Les habitans de [illegible] le secours du gou[illegible] général. Ce département est le [illegible] des hordes sauvages [illegible].

[illegible] compagnies d'émigrans, se [illegible] la Californie, traversent chaque [illegible] et Zacatecas et ont fréquemment [illegible] avec les Mexicains.

Plusieurs personnes ont été arrêtées à Tampico sous la prévention de favoriser les projets d'annexion aux Etats-Unis.

L'Etat de Vera Cruz a organisé une garde spéciale pour maintenir la liberté des communications entre cette ville et le Pont National. On sait que ce chemin est en ce moment infesté de voleurs.

Les journaux de Mexico racontent le fait suivant. Un brick mexicain commandé par le capitaine Patino partit de San Blas pour Mazatlan. Parmi les passagers se trouvait un Français qui s'était caché à bord. Le capitaine, malgré les protestations des passagers, débarqua le malheureux sur une plage aride. Lorsque le navire fut arrivé à Mazatlan, les autorités furent averties et elles expédièrent immédiatement plusieurs guides à la recherche du Français. Celui-ci fut retrouvé mais à moitié mort de faim. Le capitaine Patino a été arrêté et incarcéré.

Les commissaires chargés de déterminer les frontières entre le Mexique et les Etats-Unis sont partis de Mexico le 15 avril sous une escorte de cavalerie. Ils se rendent à San Diego.

Le général Bustamente a écrit le 10 avril, au ministre de la guerre, que les insurgés de Sierra Gorda ont pris la fuite à San Luis, sans avoir même essayé de se défendre. La ville de Santa Maria del Rio, dont ces derniers s'étaient emparés, a été reprise le 7 par les généraux Guzman et Uruga. Les factieux ont battu en retraite après avoir perdu huit ou dix hommes. Les troupes du gouvernement ont eu partout le dessus.

On pense que les canaux de Chalco et de Tescoco pourront bientôt recevoir des bateaux à vapeur; on continue à travailler activement pour les rendre navigables.

Un chemin de fer sera prochainement établi entre Mexico et Tacubaya. On parle aussi d'établir une ligne télégraphique entre Vera Cruz et les rivages du Pacifique.

Le choléra a fait simultanément son apparition à Oajaca et à Saltillo.

Le Congrès s'occupe toujours du projet du tarif. Chaque article est longuement discuté.

Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Santiago le 27 février. On en a été quitte pour la peur.

Il y a eu, le 1er avril, une tentative d'insurrection à Oajaco, mais les factieux ont bientôt compris qu'ils ne pouvaient rien contre la garnison.

Le *Monitor* annonce gravement qu'il s'est formé à Mexico une société de jeunes gens qui en s'affiliant prennent l'engagement de séduire autant de femmes qu'ils le pourront. Le ridicule fera facilement ces pauvres petits séducteurs.

Une *conducta* devait quitter Mexico pour Vera Cruz le 23 avril.

Les Mexicains continuent à se préoccuper du retour de Santa-Anna.

Les nouvelles du Yucatan sont mauvaises. Un détachement de 500 hommes, commandés par Don Eduardo Vadillo, a été taillé en pièces par les Indiens.

Théatre d'Orléans.—Ce soir, pour la dernière fois, les *Diamans de la Couronne*, avec Mme Fleury Joly, M. Léon Fleury, etc. La clôture du théâtre aura sans doute lieu à la fin de cette semaine; que le public profite des dernières soirées. Les *Diamants de la Couronne* seront précédés d'un délicieux vaudeville: *M. et Mme Pinchon*.

Banque de l'Etat de la Louisiane.—La Cour Suprême a rendu hier une décision dans l'affaire de l'ancienne direction contre les nouveaux administrateurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Le tribunal d'appel a invalidé le jugement de la 2me Cour de District et a par conséquent débouté l'ancienne direction. MM. Peters, Converse, etc., restent administrateurs légaux de la Banque.

Puisqu'il est question de la Banque de l'Etat, il y a un fait que nous sommes heureux de pouvoir signaler. Il résulte du dernier état de situation publié dans les journaux, que l'institution dont il s'agit est, de toutes les banques de la Nouvelle-Orléans, celle qui escompte le plus largement, bien qu'elle ne possède pas le capital le plus considérable.

Faussaire.—Le détournement par le *marshall* de New-York de $20,000 appartenant au gouvernement des Etats-Unis, a donné lieu à une enquête très rigoureuse. M. Ely Moore, l'accusé, a cherché à se disculper en prétendant qu'il n'était marshall que de nom, qu'à peine promu à ces lucratives fonctions il avait *vendu* sa charge à son député, moyennant une somme de $10,000 et une redevance de $175 par mois. Ely a été fait sous serment et a ajouté, pour se justifier, que ses deux prédécesseurs en avaient agi de même.

Arrivée du steamer anglais Severn.—Le steamer anglais *Severn*, de la malle royale des Antilles, est arrivé à la pointe de Mobile vendredi dernier. Le *Severn* a dû faire quarante huit heures de quarantaine à la Havane, ce qui a retardé son arrivée à Mobile.—Les journaux cubanais apportés par le steamer ne renferment absolument rien.

Moreau Gottschalk.—Nous sommes heureux lorsqu'il nous arrive de pouvoir donner à nos lecteurs des nouvelles d'un jeune artiste qui nous est doublement cher à cause de son talent et de sa qualité de Louisianais. Les journaux de Paris parlent avec une sorte d'enthousiasme de la dernière composition musicale de Moreau Gottschalk. On demande, disent-ils, le *Bamboula* dans tous les salons et dans toutes les réunions musicales. "Le *Bamboula*, dit une feuille dont l'opinion a un grand poids en matière d'art, est attendu avec impatience par tous les pianistes qui sont à la recherche des bonnes nouveautés. Nous pouvons hardiment prédire à ce morceau un de ces succès qui marquent dans la carrière d'un artiste."

Moreau Gottschalk s'est fait entendre dernièrement à une matinée musicale donnée par M. Marmontel, directeur des grandes classes de piano du Conservatoire. Une revue musicale rend compte de la manière suivante de cette fête.

"La dernière matinée de M. Marmontel a été très brillante. Mlle Poinsot y a chanté l'air de Robert le Diable. Lagel, dans des airs de Tarare et des Danaïdes, de Salieri, a fait admirer sa belle voix de basse et sa méthode exquise; une jeune élève de M. Marmontel, Mlle Glaéhon a rendu en fort bon style—le style de son maître—deux études d'Oscar Comettant, et une polonaise pour le piano, de Chopin; mais le succès, le grand et très légitime succès, dans cette intéressante matinée, a été pour le pianiste Gottschalk, qui marche à grand pas à une célébrité durable. Son Bamboula, que tous les pianistes voudront jouer, a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire. On a été surpris et charmé d'entendre un pianiste au jeu si poétique, si délicat et si énergique à la fois. Gottschalk est décidément un compositeur et un exécutant de premier ordre."

Dans une lettre écrite à son père, Moreau Gottschalk lui parle en ces termes de la matinée musicale où il a obtenu un si beau triomphe:

"Marmontel a été charmant pour moi. Quand j'ai eu fini de jouer mon *Bamboula*, il m'a pris par la main, et me présentant à tous les premiers prix et élèves du Conservatoire, il leur dit: Messieurs, voici M. Gottschalk; rappelez-vous bien sa manière de jouer, car dans huit jours je mettrai à l'étude, dans les classes du Conservatoire, les compositions de M. Gottschalk."

Mettre à l'étude au Conservatoire une composition d'un jeune artiste, est le compliment le plus flatteur et le moins suspect qu'on puisse lui faire.

Fanatisme Protestant.—La législature du Massachusetts vient de refuser à une majorité de 117 voix contre 84 d'incorporer un collège catholique à Worcester.

Consul Français à Boston.—Le Président Taylor a reconnu M. Maximien Isnard comme consul de la République Française à Boston, dans le Massachusetts.

Le Consulat de Liverpool.—Le consulat le plus lucratif est incontestablement celui de Liverpool; aussi a-t-on l'habitude de se le disputer vivement chaque fois qu'une nouvelle administration arrive au pouvoir. Le consul américain à Liverpool est en ce moment le général Armstrong. On vient, à ce qui paraît, de lui donner un successeur, mais le nom de celui-ci est encore inconnu.

Maladie de Mme Taylor.—La femme du Président est en ce moment malade, et son indisposition est assez grave pour inspirer une vive inquiétude au général Taylor. Elle est cependant entourée de soins éclairés et l'on espère que son état ne s'aggravera pas.

Rio Janeiro.—Le navire *Jane Parker*, parti de New-York avec de nombreux émigrans pour la Californie, est arrivé à Rio Janeiro le 13 mars. Les passagers du *Jane Parker* sont allés en corps rendre visite à l'empereur qui les a reçus avec une grande affabilité.

On calcule qu'il se trouve en ce moment à Rio Janeiro environ deux mille Américains.

Chronique locale.

La Crevasse.—Nous avons eu dans la nuit des informations sur l'état de la crevasse: on nous assure qu'on avait grand espoir de l'arrêter dans le courant de cette journée. A la demande des habitants de Jefferson, notre Maire a envoyé hier mati[n] beaucoup de travailleurs, qui ont grandement contribué à boucher en partie cette crevasse.

L'eau était déjà rendue au Nouveau Canal, avant le coucher du soleil et a dû s'étendre toute la nuit. Tous les chemins de Carollton étaient couverts.

Le vol commis chez MM. Blanchard.—Nos lecteurs ont encore sans doute présent à la mémoire le vol hardi qui a eu lieu, il y a quelque temps, au comptoir de MM. Blanchard et fils. La témérité déployée par les voleurs en cette occasion, a juste [illegible] un assez grand intérêt, et l'on pensait généralement que de coquins aussi adroits sauraient se soustraire aux recherches de la police. M. Blanchard lui-même ne voyant point les promesses qu'il avait faites porter leur fruit, avait complètement abandonné l'espoir de jamais rentrer dans sa propriété.

Mais il n'en était pas de même de l'infatigable capitaine Youenès; nous savions d'avance que cet officier s'était promis d'employer tous les moyens en son pouvoir pour arrêter ces misérables, et s'il n'a pu encore s'emparer des voleurs, il a du moins réussi à faire rentrer la maison Blanchard dans les papiers de valeurs qu'ils avaient emportés.

Le capitaine Youenès, d'après certaines indications, se doutait que ces individus s'étaient dirigés vers l'Ouest. Agissant en conséquence, il expédia ses instructions à une personne de Cincinnati, afin qu'elle eût à surveiller activement les personnes qu'il croyait coupables. Le 21 avril dernier, il reçut un avis de son correspondant, par une dépêche télégraphique, l'engageant à se rendre immédiatement à Cincinnati, attendu qu'il y avait chance d'arrêter les voleurs. Le capitaine Youenès ne pouvant quitter la ville, envoya à cet effet M. McGovern, un de ses officiers. Celui-ci lui a fait savoir hier, par une dépêche portant la date du 1er mai, qu'il a réussi à s'emparer des papiers volés à M. Blanchard, mais que les voleurs sont parvenus à s'échapper. Nous avons nos raisons pour croire que cet officier s'est mis à la poursuite des voleurs et nous ne doutons pas qu'il ne parvienne à s'emparer d'eux. A son retour en ville nous rendrons un compte détaillé des incidents de son voyage.

Nous félicitons sincèrement M. Blanchard et le capitaine Youenès, l'un pour l'heureuse chance qui le remet en possession de papiers qui lui sont précieux, et l'autre pour l'habileté qu'il a déployée dans cette circonstance.

Vol.—J. B. Rullard a été envoyé hier, par le recorder Genois devant la Première Cour, sous l'accusation de vol.

Circonstance singulière.—Un homme s'est présenté hier au corps de garde de la première Municipalité, avec une paire de menottes que quelqu'un lui avait mis dans l'auberge où il loge, probablement tandis qu'il dormait; on l'a de suite conduit chez un serrurier du voisinage, qui a limé le fer qui liait les mains de ce malheureux. Le recorder fera des perquisitions sur cette affaire.

Abus de confiance.—Un affidavit a été fait hier, par devant le recorder Genois, par François Praton, qui accuse un nommé Jacques Mayer d'abus de confiance. Il paraît que l'accusé était employé par le plaintif et qu'il aurait quitté son service en emportant une somme de $400 collectée par lui et dont il n'a jamais rendu compte. Un mandat d'amener a été lancé contre lui.

Robert Barckley a été envoyé par le recorder Genois par devant la Première Cour de District, sous l'accusation d'avoir volé un homme ivre.

Francis Hawley, second à bord du brick Major Eastland, est venu se plaindre hier par devant le recorder Genois, que dans la nuit quelqu'un avait profité de son sommeil pour voler deux pièces de $10 qu'il avait dans sa poche.

John B. Miller, accusé d'avoir volé une paire de pantalons à un nommé Thomas Robie, maître à bord du navire Memphis, a été envoyé par le recorder Genois, par devant la Première Cour de District.

Une esclave nommée Suzanne, appartenant à M. Hereau, a été arrêtée hier dans la Première Municipalité, sous accusation d'avoir volé à Mme Elisabeth Randon, une somme de $59 qu'elle avait cachée sous un matelas.

Conseil Général.—Les nouveaux membres ont siégé hier soir; onze aldermen ont répondu à l'appel. En l'absence de M. Hagan, M. Culbertson a rempli les fonctions de secrétaire.

On prend connaissance d'un message du Maire, qui transmet un état du contrôleur de la caisse d'amortissement sur la situation de cette caisse, ainsi que d'autres documents.

Le Conseil procède à l'élection d'un président—M. Bosworth est élu, puis on nomme un comité pour vérifier les titres des membres nouvellement élus. Le comité fait son rapport, reconnaissant les qualités et la validité des membres.

Le Conseil ainsi organisé, s'occupe de l'élection des employés.

M. Richard Hagan est élu secrétaire, par 6 voix.
M. Magne & Weisse, imprimeurs, par 6 voix.
M. P. S. Wathen, avocat, par 6 voix.
M. Sancho, gardien de la poudrerie.
MM. Sargent Caldwell, directeurs de la Banque du Commerce et des Travaux hydrauliques au nom de la ville.

Le président désigne les membres qui devront former les divers comités, comme suit:
Finances—MM. Caldwell, Jarvis et Beebe.
Rues et routes—MM. Bend, Culbertson et Victor.
Affaires de l'ancien Jury de Police—MM. Tompkins, Tucker et Bosworth.
Cours et Prisons—MM. Spier, Allen et Vandegriff.
Sur motion, le Conseil s'ajourne à jeudi prochain.

Conseil de la Municipalité No 3.—Le Conseil s'est assemblé hier soir—8 membres présents.

On donne lecture d'une lettre de M. Isnard, trésorier, offrant comme une de ses cautions M. J. [illegible] Youenès—accepté.

Un compte du coroner, de la somme de $130 est référé au comité de finances.

Lecture d'une lettre du sergent Porter, de la caserne des Etats-Unis, informant le Conseil que les soldats Thos. Larkin et Dennis Dyer, accusés du meurtre d'un autre soldat de la caserne, ayant été déclarés fous par des personnes compétentes et que la cour civile a jugé qu'il convient qu'ils soient transférés à l'hospice des aliénés à Jackson, il prie le conseil de vouloir leur fournir les moyens de faire transporter ces deux malheureux. Cette lettre est référée au comité judiciaire.

M. Wood, secrétaire de la Compagnie du Gaze, demande un règlement de compte immédiatement; il réclame qu'il se verra forcé de faire fermer les conduits du gaze.—Référé à même comité.

Le Conseil alloue une commission de 4 pour cent sur les sommes collectées par le capitaine B[illegible] pour les droits de quayage.

Permission est accordée à M. Conon, d'ériger un pavillon sur la Levée, en face du rail-road, pour vendre des glaces.

Après avoir pris connaissance de diverses pétitions, le Conseil s'ajourne à lundi prochain.

ITALIE.

Prise de Brescia.—Jamais la guerre civile et l'insurrection ne s'étaient présentées avec un caractère plus déplorable. Côme, Bergame et Brescia ont succombé, et Gênes, mise en état de siège et de blocus, a aussi sans doute expié la faute que lui a fait commettre un parti évidemment plus occupé de ses rancunes personnelles que des malheurs de l'Italie.

Ce qui vient de se passer en Lombardie doit être un éternel sujet de remords pour les républicains de l'Italie centrale et pour tous ceux qui, en Piémont, depuis quatre ou cinq mois, ont tout fait pour rendre la guerre inévitable. Dans tous les plans de campagne, les Lombards jouaient l'un des principaux rôles. D'abord ils devaient être l'avant-garde sur le Tésin; ensuite, en s'insurgeant dans toutes les provinces, ils opéraient une diversion qui paralysait la moitié des forces autrichiennes.

Les Lombards n'ont pas trompé la confiance qu'on avait mise en eux. Dans son ordre du jour du 15 mars, l'avant-veille de la reprise des hostilités, le général Chrzanowski les appelait aux armes, et le 21, l'insurrection éclatait à Côme, à Bergame et à Brescia.

A Côme, où la nouvelle du désastre de Novarre est arrivée à temps, le mouvement n'a pas eu de trop graves conséquences. A Bergame, il n'a duré que deux jours, et les habitans en ont été quittes pour un impôt extraordinaire de deux millions de florins. Mais à Brescia, placée plus loin du champ de bataille, la lutte s'est prolongée pendant huit jours avec le plus épouvantable acharnement. Si les détails publiés par les journaux de Turin sont exacts, Brescia n'aurait pas éprouvé d'aussi grande catastrophe depuis l'époque où elle fut prise d'assaut par les Français, commandés par Gaston de Foix en 1512.

Voici ce que dit l'*Opinione*:

"Le château occupé par les Autrichiens faisait pleuvoir sur la ville une grêle de boulets; le général Haynau, arrivé de Padoue le 20 mars, publia une proclamation où il annonçait aux habitans qu'ils avaient, pour déposer les armes et se rendre, deux heures, passé lesquelles le bombardement recommencerait avec plus de vivacité.

"La ville était entourée d'ennemis, la fuite impossible; mais le terme fixé par le général autrichien était trop impératif pour ces cœurs généreux, qui préfèrent la mort au déshonneur.

"Le bombardement recommença, dura dix heures et fut suivi d'un combat acharné. La ville était remplie de barricades, qui s'élevaient jusqu'au second étage des maisons et que défendaient des personnes de tout âge et tout sexe. Une lutte sanglante à chacune de ces fortifications, qui furent, l'une après l'autre, enlevées à la baïonnette.

"Chaque pouce de terrain était disputé d'un côté avec rage, de l'autre avec la fureur du désespoir; le vainqueur massacrait tout impitoyablement, hommes, femmes, enfans, vieillards et malades. Mais il a payé cher sa victoire; le nombre des soldats tués est innombrable; il y a aussi une très grande quantité d'officiers et un colonel; un général, gravement blessé, a dû subir l'amputation d'une jambe.

"Après la victoire, sont venus le pillage et les excès de tout genre; les combattans qui avaient survécu à la lutte s'étaient réfugiés dans quelques maisons; les Autrichiens y ont mis le feu, et les combattans et les maisons y ont péri dans le même tourbillon de flammes."

C'est le 1er avril que Brescia a succombé. Il y avait sept jours que l'armistice de Novarre était signé. Pourquoi cette nouvelle qui, en prouvant l'inutilité d'une plus longue résistance, aurait évité des désastres de ce bombardement et de cette lutte sanglante, n'a-t-elle pas été expédiée immédiatement.

Blocus de Gênes.—Voici comment les événements de Gênes du 1er et du 2 de ce mois sont racontés dans la correspondance de la *Concordia* de Turin, journal de l'Opposition et favorable à la révolte génoise:

"La situation de notre ville se complique de jour en jour; le honteux armistice de Novare, digne pendant de celui de Salasco, commence à porter ses fruits. Dimanche, 1er avril, on a fait des barricades avec des voitures, des bancs, des pavés.

"Le général de division d'Asarta s'était enfermé avec le haut personnel gouvernemental, de l'artillerie et environ 4,000 hommes, dans le vaste local de Spirito-Santo. Hier, vers deux heures de l'après-midi, la garde nationale et le peuple gravirent les hauteurs de Castelleto, Pietra-Minuta et Monte-Santo, qui dominent le quadrilatère formé par le Spirito-Santo. En même temps un flot de peuple se précipitait sur l'arsenal, qui fut envahi après une courte résistance. Dans cette affaire, un sergent et un caporal de marine perdirent la vie.

"La foule se répandit aussitôt dans les magasins où sont déposées les armes, et s'empara de 15 à 20,000 fusils, d'une grande quantité de pistolets, sabres, &c.

"L'armée populaire présentait un aspect bizarre, mais terrible. Des hommes de toute classe et de tout âge, des prêtres, des moines, des dames même, des enfans formaient une masse imposante unie par une seule pensée.

"Le général d'Asarta ayant refusé de rendre le lieu qu'il occupait, la garde nationale et le peuple se dirigèrent vers la place de l'Acqua-Verde pour s'en emparer. Quatre ou cinq cents carabiniers, rangés en bataille près le grenier d'abondance, firent une décharge qui tua un enfant de douze à treize ans, plusieurs gardes nationaux et blessa un capitaine. Dès ce moment la bataille fut engagée, et l'on n'entendit plus que des feux de mousqueterie et les cris des combattans qui s'encourageaient les uns les autres.

"Au plus fort de l'action, entre autres dames, on en remarqua deux qui, ayant quitté leur châle, saisirent chacune un fusil et s'en servirent très bravement. Malheureusement toutes deux ont été blessées, et l'on craint même pour les jours de l'une d'elles.

"Enfin, pressés de toutes parts, les carabiniers durent se retirer vers une caserne voisine. Cependant le peuple se précipita sur plusieurs pièces de canon dont il parvint à s'emparer, et dirigea ensuite un feu bien nourri sur les murs de la caserne dont il voulait se rendre maître. La nuit étant arrivée sur ces entrefaites, toute la ville fut illuminée, non comme pour une fête, mais pour guider les coups des combattans.

"Le grondement du canon, le tocsin sonné dans toutes les églises, interrompaient seuls le silence de la nuit et portaient aux échos lointains une lugubre harmonie. Le lendemain, vers dix heures du matin, le général ayant demandé à capituler, le peuple, toujours généreux, accorda la vie aux soldats et leur permit même de sortir de la ville avec tous les honneurs de la guerre; ce que voyant, bon nombre d'entre eux préférèrent se joindre au peuple.

"Cependant les carabiniers (gendarmes), qui avaient engagé la lutte, eussent bien pu payer cher le sang qu'ils avaient versé; mais les consuls étrangers intervinrent, et l'on se contenta de les désarmer et de les escorter jusqu'au delà des portes de la cité. Les pertes du peuple se montent à 45 ou 50 hommes. Quant à celles des soldats, on ne les connaît pas encore complètement. Gênes est donc en ce moment entièrement évacuée par les troupes."

"Le général d'Asarta a traité avec le comité insurrectionnel de Gênes, avec l'intervention de lord Hardwick, commandant de la frégate anglaise *la Vengeance*. Les troupes ont dû prendre la route de Savone. On dit que le consul de France a déclaré prendre sous sa protection la famille du général d'Asarta. Il a été fait de nombreuses arrestations à Gênes par ordre du comité insurrectionnel."

Le 3, après vingt-quatre heures de combat, la garnison a complètement évacué la ville.

Le 4 avril, le général La Marmora, qui avait quitté Parme, le 29 mars, avec sa division, arrivait devant Gênes avec 24 000 hommes.

Le général bloqua aussitôt la ville et somma les habitans de se rendre. Sur leurs refus, il s'empara de quelques-uns des ouvrages extérieurs qui défendent et qui dominent Gênes. La *Gazette piemontaise* raconte dans les termes suivans les événements du 5:

"Bien qu'il nous soit douloureux de parler de nos discordes intestines, nous allons informer nos lecteurs de ce que nous avons appris sur les derniers événements de Gênes. Une pensée nous console: c'est que l'enthousiasme des insurgés n'a pas son foyer dans la population génoise, mais bien dans une poignée d'aventuriers de divers pays, qui infeste cette ville et qui, par la violence, cherche à intimider les citoyens honnêtes et à les contraindre de s'associer à leurs criminels desseins. Le lieutenant-général La Marmora, arrivé de la vallée de Polcevera, s'est emparé hardiment des forts Lonetta, Crocetta, Belvedere, Tenaglia et de l'enceinte qui va jusqu'à San Benigno, soutenant le feu des forts et de l'enceinte. Dans la matinée du 5, pénétrant par les rues San-Benigno et de gli Angeli, il s'est emparé du faubourg Saint-Théodore jusqu'au palais Doria. A onze heures, les gens armés qui occupaient les batteries et les casernes de la Lanterna se sont rendus.

Les consuls se sont présentés en corps auprès du général La Marmora, demandant une trêve pour établir des conditions honorables pour les insurgés. Le général a répondu que, pour épargner de nouveaux dommages et l'effusion du sang, il accordait une suspension de trois heures. Il proposait pour condition la remise des forts, des otages retenus et désarmés, et que les hommes compromis eussent à émigrer dans les vingt-quatre heures. Les insurgés, plutôt que de accepter ces généreuses conditions, profitant de la trêve, ont occupé quelques positions pour attaquer les tirailleurs en flanc. Sans attendre l'expiration des trois heures, ils ont recommencé traîtreusement le feu. Le combat a recommencé alors et, au départ du courrier, les troupes royales avaient occupé la forte position de San-Rocco, qui domine celle de Saint-Georges et la porte Saint-Thomas."

Aux dernières dates, on assurait que Gênes avait été emportée de vive force par le général La Marmora.

FAITS DIVERS.

Bulletin du choléra.

On lit dans la *Gazette des Hôpitaux*:

"Nous n'avons malheureusement aucune amélioration à constater dans la marche générale de l'épidémie, il y a au contraire un progrès évident, quoique faible, en sens opposé. Aussi la maladie, tout en se maintenant dans un exact statu quo dans les hôpitaux, s'est évidemment étendue sur une plus grande partie de la ville, et a atteint que quelques établissements qui avaient été épargnés jusqu'à ce jour. Tels sont l'Hôtel-des-Invalides, l'hospice des Ménages et l'hôpital Cochin. Enfin, il s'est déclaré dans deux prisons.

"Dans les cinq principaux hôpitaux de Paris, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, la Charité, Saint-Louis et Beaujon, l'augmentation a été de 62 dans les dernières quarante-huit heures. A la Salpêtrière, l'épidémie continue à sévir à peu près avec la même intensité. Le nombre des cas constatés dans les divers établissements est aujourd'hui (le 11 avril) de 1,470, dont 877 se sont déjà terminés par la mort."

—M. Dosne, beau-père de M. Thiers, receveur général du département du Nord, et régent de la Banque, est mort à Paris du choléra. —Le lendemain, M. Thiers tombait malade; son état a inspiré assez d'inquiétudes pour que le docteur Andral lui prescrivit un régime assez sévère. Ce n'est point, comme on le dit, le choléra qui a atteint M. Thiers, c'est un refroidissement qu'il a eu à l'issue des obsèques de son beau père.

—On a fait courir le bruit, dans les couloirs de l'Assemblée, de la mort de M. Lagrange, qui aurait succombé à une attaque de choléra. D'après de sûres informations, le représentant montagnard ne serait que fort légèrement indisposé. Justement effrayée de tous ces bruits, la questure continue à soumettre la grande salle des séances à des mesures hygiéniques.

—On donne comme positif, d'après une lettre adressée par M. Guizot à un de ses amis, que l'ancien président du cabinet du 29 octobre persiste dans sa candidature, et qu'il se rendra à Lisieux dans les premiers jours de mai prochain.

—L'avis suivant, que nous trouvons en tête du *Peuple*, doit sans doute démentir le bruit qui avait couru du départ de M. Proudhon:

"Le citoyen Proudhon, occupé en ce moment à rédiger un long et important mémoire destiné à appuyer son pourvoi en cassation, a suspendu son travail: *Démonstration du Socialisme ou Révolution par le Crédit*.

"Il le reprendra très prochainement, et nos abonnés à l'édition hebdomadaire sont assurés de le recevoir.

"Nous profiterons de cette occasion pour démentir, de la manière la plus formelle, les bruits absurdes répandus depuis huit jours sur le compte de notre ami.

"Malgré la condamnation qui le frappe, le citoyen Proudhon continuera à être directeur du *Peuple* et à fournir au journal, comme par le passé, des articles signés ou non signés. Il inspirera la rédaction du *Peuple* de ses conseils et de ses avis, tant qu'on n'aura pas mis entre lui et nous une barrière infranchissable."

—Le 4 avril ont eu lieu les obsèques du roi de Hollande.

Au moment de l'inhumation, le nouveau roi s'est avancé vers le cercueil et y a déposé une couronne de lauriers en disant: "Au nom de la maison royale et du peuple néerlandais, je dépose cette couronne sur le cercueil de mon digne père. J'espère marcher sur ses traces."

Après avoir prononcé ces paroles, le roi a embrassé avec attendrissement le prince Frédéric, son oncle, et son frère le prince Henri.

—M. Brisbane, socialiste américain, auquel le ministère avait signifié de quitter le territoire français dans les vingt-quatre heures, s'est transporté chez M. le préfet de police, pour dire à M. Rébillot qu'il ne quitterait le sol de la France que contraint par la force.

—L'abbé Fayet, évêque d'Orléans, représentant du peuple, est mort dernièrement à Paris, à l'âge de 62 ans, des suites d'une hypertrophie du cœur. Le *Journal de Rouen* raconte ce qui suit sur les derniers momens du prélat:

"M. l'abbé Fayet, qui était aussi fécond en saillies que Rabelais, le curé de Meudon, est mort, assure-t-on, avec la même sérénité que lui. La veille de sa mort, il reçut la visite de M. le pasteur protestant Coquerel, son collègue. Quand M. Coquerel le quitta, M. Fayet lui serra la main et lui dit: "Je suis bien aise de vous avoir vu et ce sera la dernière fois, car il n'est pas probable que je vous revoie dans l'autre monde."

—Le navire *Cosmopolite*, arrivé au Havre, nous apporte des preuves palpables de la réalité des merveilleux trésors que recèle le sol de la Californie.

Parmi les passagers qu'il a pris à son bord, en touchant aux îles Sandwich, se trouvent deux Européens, qui arrivent chargés des dépouilles opimes du moderne Eldorado. L'un d'eux, le nommé Glein, forgeron, natif de Hesse-Cassel, a réalisé par la vente d'un petite propriété qu'il possédait dans ces contrées fortunées, une valeur de 32 livres d'or.

Le nommé Michel en rapporte, pour sa part, dix-huit livres qu'il a ramassées.

On a appris, par cette voie, que le nommé Boc, tonnelier, et natif du Havre, qui avait déserté de l'un de nos baleiniers, après s'être livré, pendant un mois, à des explorations stériles, a fini par rencontrer un placer où il a ramassé, en peu de jours, de la poudre d'or pour une valeur d'environ 15,000 fr.

—Les condamnés de Bourges, arrivés à Doullens vendredi dernier, ont été répartis ainsi qu'il suit:

MM. Barbès et Albert, ensemble dans une cellule.

MM. Blanqui et Flotte, dans une autre cellule.

MM. Raspail, Sobrier et St-Quentin, dans une troisième cellule.

—Dans la soirée du 4 de ce mois, M. Napoléon Bonaparte, ministre plénipotentiaire de la République française à la cour de Madrid, est entré en Espagne par Irun.

—Des lettres de Gibraltar du 18 mars annoncent que l'amiral Napier a reçu l'ordre de son gouvernement de rentrer en Angleterre. Il paraît que cet ordre lui a été apporté par le bateau à vapeur *Janus*, et contient des expressions de mécontentement au sujet de l'expédition du Maroc, dans laquelle la marine anglaise aurait fait preuve d'incapacité.

On se rappelle, en effet, que les Anglais ont cherché, mais en vain, à débarquer 2,000 hommes sur la côte du Riff.

L'amiral Napier a quitté Gibraltar le 16 avec son escadre.

La *Patrie* annonce que M. le général Changarnier a été promu au grade de grand officier de la Légion-d'Honneur.

—Un navire de Hambourg, le *Steinwerf*, parti pour la Californie avec des passagers et un chargement considérable de la valeur de plus d'un million, vient de périr corps et biens sur les côtes d'Angleterre; aucun passager n'a pu être sauvé.

—On lit dans la *Patrie*:

"On assurait aujourd'hui à l'Assemblée que la France et l'Angleterre, d'accord avec l'Autriche et le Piémont, étaient d'avis d'établir un congrès à Vérone pour les affaires d'Italie."

Nous pensons au contraire que la France et l'Angleterre ne prendront aucune part aux négociations de Vérone.

—Dans le courant des mois de décembre, janvier et février dernier, le journal le *Peuple* publiait un feuilleton signé Louis Ménard, ayant pour titre: *Programme d'une Révolution*. Sept numéros de ce feuilleton ont été saisis comme renfermant deux délits: le celui d'avoir cherché à troubler la paix publique en excitant à la haine les citoyens les uns contre les autres; 2o celui d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

Des poursuites furent dirigées contre M. Duchêne, gérant du *Peuple*, et M. Ménard, signataire du feuilleton, et le 14 mars dernier, un arrêt par défaut condamna les deux prévenus chacun à 4 ans de prison et 5,000 francs d'amende.

M. Duchêne et M. Ménard ayant fait opposition à ce jugement, la cause est venue samedi devant le jury de la Seine. Après des débats contradictoires très animés, et le verdict du jury ayant été affirmatif sur toutes les questions, la cour a rendu un arrêt par lequel elle condamne M. Duchêne, gérant du *Peuple*, à trois ans de prison et 10,000 fr. d'amende, la peine d'emprisonnement se confondra avec celle d'une année de prison prononcée par l'arrêt du 25 mars dernier.

M. Louis Ménard, rédacteur du feuilleton est condamné à quinze mois de prison et 10,000 francs d'amende.

Pour chacun des condamnés, la durée de la contrainte par corps est fixée à trois ans.

Tous deux sont condamnés aux dépens.

—Une lettre écrite par un officier de l'escadre commandée par le vice-amiral Baudin transmet les détails suivans, sous la date du 1 avril:

"Le vaisseau le *Jemmapes* vient de rentrer à Naples, après cinq mois de station à Tunis, où il était allé pour forcer le bey à payer les dettes qu'il a contractées envers la France.

"Aussitôt après le retour à Naples des deux amiraux et ambassadeurs anglais et français, le roi Ferdinand a immédiatement expédié d[e] une frégate bien armée pour aller [illegible] escadre à Messine, l'escadre [illegible] frégates et bon nombre de bateaux à vapeur, puisqu'il n'en faut certainement pour détruire de fond en comble cette malheureuse ville de Palerme que rien ne défend, et qui peut être en ce moment a succombé.

"Nous n'avons plus sur les côtes de Sicile, maintenant, que le *Descartes*, frégate à vapeur, qui offre asile à ceux de nos nationaux qui voudront fuir les horreurs de la guerre.

"Le roi de Naples et ses ministres sont tous les jours à Gaëte auprès du pape. Les communications entre ces hauts personnages et nos diplomates sont très fréquentes.

"L'amiral Parker va rentrer, dit-on, à Malte sous peu de jours avec les deux seuls vaisseaux qu'il a ici.

"L'*Iena* est parti hier pour Gaëte, avec ordre de nous rejoindre à Toulon, où toute l'escadre après les fêtes de Pâques, se rendra prochain et que des nouvelles instructions changent pas notre destination.

"Nous sommes quatre vaisseaux mouillés devant Naples: le *Ferdinand*, le *Jemmapes*, *Inflexible* et *Hercule*, plus, deux vaisseaux anglais, une frégate espagnole et quatre petits bateaux à vapeur de guerre qui font tout le service de la côte.

"Tout est tranquille ici, grâce à une force armée imposante et aux canons braqués sur le peuple même autour des corps-de-garde.

"Nous ne savons pas grand'chose des Etats Romains. Le pape, désireux d'avoir quelques papiers importans laissés à Rome, les a fait réclamer par un envoyé non officiel, M. Pouget, capitaine de frégate français, qui a été reçu avec toute la déférence et les égards dus à son rang et à sa mission. On l'a autorisé à prendre tout ce qu'il désirerait, en lui proposant de faire aux vœux de la République romaine, mais en [illegible] ce qui appartient au gouvernement français, ne croyait pas à propos du pape aucune garantie.

"Un de nos officiers de marine vient d'être mis à l'ordre du jour par l'amiral Baudin, et a été renvoyé en France, pour avoir fait insérer dans un journal de Palerme une adresse au peuple sicilien qu'il encourage à la résistance, en jetant le plus grand blâme sur le gouvernement français et les troupes, dit-il, indignement gouvernement qui, d'après lui, a usurpé le pouvoir par *intrigues et guerres*."

—Les visiteurs anglais sont arrivés à Paris. La députation reçut une invitation du directeur pour assister à une représentation de l'Opéra Comique. Pour répondre à une pareille galanterie, il avait été question dans le principe, aide par M. Lucy, magistrat judiciaire de Londres, de munir chaque visiteur d'un énorme bouquet de camélias pour le jeter aux actrices après chaque fin d'acte, mais, après quelques contre observations faites par John Warton, de Strafford Street Piccadilly, il a été décidé que la députation ne donnerait pas une si cette galante proposition, par la raison que *cinq cents bouquets* auraient encombré la scène et arrêté le cours de la représentation.

—Une partie des Anglais actuellement présens à Paris ont présenté à M. de Lamartine l'adresse suivante, signée par les habitans de Westminster:

"Nous soussignés, habitans de Westminster, désirons vous présenter l'expression respectueuse mais imparfaite de la haute estime que nous inspirent votre mérite supérieur et votre héroïque dévouement aux droits sacrés de la liberté et de l'humanité. Sans nous arrêter au présent, nous regardons le passé. Nous vous voyons tel que vous vous êtes montré dans des circonstances mémorables, où vous avez fait preuve de patriotisme, de piété, de fermeté, de désintéressement et de toute espèce de vertu, et dont vous êtes sorti couronné des lauriers de la victoire, et couvert des bénédictions, non seulement de la France, mais de l'humanité. Jamais nous ne pourrons rendre par des paroles la palpitation de nos cœurs et l'ardeur des espérances que nous fondions en vous et sur vos nobles compatriotes pendant la prodigieuse période pendant laquelle vous avez dirigé les destinées de votre pays. De votre jugement, de votre fermeté, de votre générosité, de la pureté de votre caractère dépendaient le salut de la France et la liberté du monde entier. Vos compatriotes vous avaient confié un dépôt sacré; vous le leur avez noblement rendu. Pendant tout le cours de votre administration, la paix, la liberté et la fraternité ont versé leurs célestes bienfaits sur votre nation; la France a offert à toute l'Europe un grand et beau spectacle.

"....Par votre héroïque conduite, les libertés ont été fortifiées et l'humanité a fait un pas de plus dans la glorieuse voie du progrès...."

M. de Lamartine a répondu en termes chaleureux. Nous ne pouvons reproduire le texte de son discours, attendu que nous n'avons sous les yeux que la traduction anglaise du *Galignani's Messenger*.

—Le docteur Crolly, primat d'Armagh (Irlande), appartenant à l'église catholique, vient de mourir subitement du choléra, à Drogheda.

—Le principal sujet des préoccupations dans la Cité, c'est la guerre pendante entre le Danemark et l'Allemagne, au sujet du Schleswig. Cette guerre entrave toutes les opérations commerciales de l'Angleterre avec le nord de l'Europe.

—La nouvelle organisation des bataillons de la garde mobile a encore forcé le gouvernement à supprimer un certain nombre d'officiers; mais les titulaires doivent conserver leur demi-solde et rester à la disposition du ministre de la guerre.

—Les journaux de Toulouse annoncent, d'après une lettre de Perpignan, que le comte de Montemolin a été arrêté sur la frontière au moment où il allait entrer en Espagne. Conduit à Perpignan, il a été déposé à la citadelle où il restera en attendant les instructions que les autorités ont immédiatement demandées au gouvernement.

Contrairement au dire des journaux de Toulouse, la *Patrie* annonce que le prince a été immédiatement remis en liberté et conduit à la frontière qu'il avait lui même indiquée.

Une dépêche télégraphique, datée de Vitoria, a informé le gouvernement espagnol que le roi Charles-Albert, voyageant toujours sous le nom de Barge, est parti le 3 de Saint-Sebastien pour Valladolid, se rendant en Portugal.

UNE LETTRE DE LAMARTINE.

La lettre suivante a été adressée à M. le rédacteur en chef du *Journal des Débats*:

"Monsieur le rédacteur,

"Vous insérez, dans votre journal d'aujourd'hui, le passage suivant de la circulaire de M. Ev. Bavoux aux électeurs de Seine-et-Marne:

"Pourquoi la popularité a-t-elle porté jusqu'aux nues le nom de Lamartine? parce qu'il était le symbole de l'ordre. Pourquoi s'est-elle retirée de lui? parce qu'il a paru abandonner son drapeau et prendre, ou tout au moins tolérer celui des anarchistes, etc. etc."

"Je n'accuse pas mon honorable collègue M. Bavoux de dénaturer volontairement mes intentions et mes actes devant l'opinion publique. Je suis convaincu qu'il est de bonne foi et qu'il croit même être indulgent. Je désire seulement qu'on m'apprenne quel jour j'ai fait cause commune avec l'anarchie.

"Est-ce le 26 février, quand je repoussais avec mes collègues le drapeau de l'anarchie?

"Est-ce le 17 mars, quand je m'unissais à eux pour repousser la domination des clubs.

"Est-ce le 6 mars, quand je résistais aux injonctions des réfugiés polonais et aux entraînemens des excitateurs de la guerre?

"Est-ce le 16 avril, quand je m'enfermais avec le général Changarnier à l'Hôtel-de-Ville pour résister jusqu'à la mort à l'insurrection, à l'établissement d'un comité de salut public, pendant que le rappel, commandé par mes collègues, suscitait pour la première fois la garde nationale reconnaissante?

"Est-ce le 15 mai, quand je marchais contre les auteurs de l'émeute à l'Hôtel-de-Ville à la tête des bataillons de la même garde nationale et des troupes pour arrêter les factieux, à la fin que l'émeute fut devenue une révolution?

"Est-ce, enfin, le 24 juin, quand j'allais combattre de ma personne contre les barricades des anarchistes au faubourg du Temple?

"Voilà mes seules pactes avec l'anarchie. Quant à la popularité, je ne suis pas assez orgueilleux pour croire l'avoir méritée toujours. Je ne suis pas assez ambitieux pour chercher à la retenir ou la poursuivre. Je ne suis pas assez novice dans l'histoire du cœur humain pour me plaindre de ses inconstances. La popularité n'a abandonné parce qu'elle est la popularité, c'est-à-dire du vent qui souffle où il veut. Je la regrette pas. Je me borne à attendre du temps un peu de justice et de mes collègues un peu de mémoire. J'attends même plus de M. Bavoux.

"Recevez, etc. "Lamartine."

ALLEMAGNE.

Autriche.—A la suite des dernières délibérations de l'Assemblée de Francfort, l'Autriche vient de rappeler tous ses députés, ce qui diminue le nombre des députés de 190.

Le *Lloyd* autrichien, journal semi-officiel, déclare à cette occasion que cette rupture avec Francfort ne doit pas être considérée comme une rupture avec l'Allemagne.

La *Nouvelle Gazette de Munich*, journal semi-officiel du gouvernement bavarois, annonce qu'à la suite des dernières résolutions de l'Assemblée de Francfort, une note a été transmise à tous les agents bavarois près les cours allemandes, pour déclarer que la Bavière persiste dans sa politique au sujet de la question de l'unité, c'est à dire qu'elle proteste contre l'exclusion de l'Autriche et la nomination du roi de Prusse.

Hongrie.—La nouvelle de la dispersion totale du corps des insurgés commandés par Bem, dans la Transylvanie, était dénuée de tout fondement. Il se trouve au contraire que le général Bem a pris Cronstadt. Les Russes qui se trouvaient dans cette dernière ville l'ont quittée n'ayant pas assez de munitions pour résister.

Le général Puchner a déposé le commandement en chef de son petit corps d'armée, entre les mains du major général Calliany, qui se trouvait, à la date du 20 mars, à Rimnik, en Valachie. Cette retraite paraît avoir été faite sous la pression irrésistible des troupes de Bem, qui, à la même date, se trouvait à Rothe-Thurm, sur la route de Rimnick, et prêt à franchir la frontière.

Ainsi, à l'heure qu'il est, toute la Transylvanie est au pouvoir des insurgés.

A l'ouest les opérations se concentrent entre Szegedin et Peterwardein. Le général Percel cherchait à se mettre en communication avec ce dernier. On prétend que l'autre a été pris d'assaut, le 11 au soir.

Le prince de Windischgraetz et le général Schick sont à Pesth, préparant un coup décisif contre le général Georgey qui se tient sur le Theiss dans la direction de Debreczin.

Le général Welden donnait, dans sa proclamation du 30 dernier, à la forteresse de Comorn douze heures pour se rendre. Ce délai expiré le bombardement a commencé.

La *Gazette de Vienne* annonce que le feu a duré toute la journée du 31et que le parc d'artillerie a été augmenté de 12 canons de siège, et de 2 de 60 livres. Le général Dietrich dirige l'artillerie. Le feld-maréchal lieutenant Simunich commande les troupes qui cernent la ville. Le dernier, deux compagnies de 6 compagnies Alexandre bataillons, 700 artilleurs et 2 escadrons de hussards, en tout 10,000 hommes. Sur les remparts il y a 260 canons.

Bem poursuit les troupes autrichiennes en Valachie. Un de ses détachements a pénétré en Moldavie et a attaqué les Russes. Le prince de Windischgraetz ne peut rien détacher du gros de l'armée pour jeter de ce côté. L'espoir est donc dans les Russes. Les *Lloyd* pense qu'une division de 12,000 hommes d'infanterie et 3,000 hommes de cavalerie s'avance par la Bessarabie et ne tardera pas à entrer dans la Transylvanie; l'évalue aussi les forces autrichiennes en Valachie à 21,000 hommes infanterie, 3,000 hommes cavalerie, et 50 canons.

On parle du départ de M. de Stürmer de Constantinople.

Prusse.—Nous avons dit que le roi de Prusse avait refusé conditionnellement la couronne impériale. La députation de l'Assemblée Nationale, qui s'était rendue à Berlin pour la lui offrir, est retournée aussitôt à Francfort, pour [illegible] dans les journaux de cette ville, la réponse du roi.

Danemark.—Les hostilités entre le Danemark et l'Allemagne ont recommencé le 3 avril, et ont été inaugurées par un sanglant engagement maritime dans la baie d'Eckernforde. Voici les détails de ce désastre qui anéantit presque la marine danoise.

"Dans la journée du 6, au moment où l'on apprenait à Hambourg que le blocus de l'Elbe devait avoir lieu le 12 courant, des voyageurs venant de Kiel, arrivèrent à Hambourg à dix heures du matin, par le chemin de fer, qui donnait à nouvelle qu'on engagement avait eu lieu à Eckernforde, dans le Petit Belt. Il paraît, entre les troupes du Holstein, commandées par un prince de Saxe, et la flotte danoise, composée d'un vaisseau, une frégate, trois navires à vapeur et de deux petits bateaux de débarquement.

"Le 5 courant, à huit heures du matin, le combat s'engagea entre le vaisseau, la frégate, un bateau à vapeur et la terre. Le feu continua pendant l'action le vent souffla de part et d'autre, en diminuant beaucoup, le vaisseau toucha. Le commandant demanda alors une armistice de deux heures qui lui fut accordé; il en profita, et à l'aide de la frégate le *Gefion*, il put réussir à remettre son navire à flot.

"De leur côté, les troupes de terre raffermirent toutes leurs pièces sur le même point, et au moment où le commandant de la forteresse se fut convaincu que le vaisseau avait signal au bateau à vapeur de se nation de le prendre à la remorque pour l'éloigner du rivage, aussitôt la terre recommença avec intrépidité, et après sept heures de combat très acharné, le vaisseau a sauté, et la frégate, qui a eu son gouvernail brisé, a dû amener pavillon. Les pertes, en mort et blessés, sont énormes.

"Le vaisseau qui a si fatalement succombé est le *Christian VIII*, de 84 canons, monté de six cents hommes, dont deux cents ont trouvé la mort au moment de l'incendie; il était arrivé de Copenhague pour faire sa première campagne.

"La frégate le *Gefion* est la même qui, l'année dernière, bloqua l'Elbe. Frégate de 42 canons et quatre cents hommes. Cent cinquante ont été tués et blessés."

Le nombre des vaisseaux de commerce allemands déjà capturés par les Danois, depuis la reprise des hostilités, s'élève à 28.

Le commodore Parry, de la marine américaine, a accepté le commandement de la marine allemande.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

La Turquie paraît vouloir protester les armes à la main contre l'occupation russe. 12,000 Turcs sont depuis dix jours à Galatz. La nouvelle de leur entrée dans cette ville est arrivée hier ici. Le commandant de ce corps a fait placer en prison le gouverneur, et a donné l'ordre de préparer des approvisionnements pour un corps de 50,000 hommes qui devait pénétrer dans la Moldavie. Les forces russes dans cette province ne sont que de 12 à 15,000 hommes. Elles sont de 25 à 30,000 hommes dans la Valachie. On ne sait pas ce que le général Luders qui commande en chef cette armée, a décidé. Une partie de la flotte turque est à l'ancre près de Varna.

ESPAGNE.

Le comte de Montemolin vient d'être arrêté le 5 avril, dans le village de Saint-Llorenç, de la Cerdagne, au moment où il allait passer la frontière pour rentrer en Catalogne. Le prétendant était accompagné de trois personnes, dont l'une est le colonel Algarra; les deux autres prennent les noms de Gonzalès et Ximenès, noms supposés probablement. Tous avaient leurs papiers en règle; mais un des préposés de la douane française, qui s'était trouvé à Bourges à l'époque où la famille de don Carlos y était aussi, crut reconnaître le comte de Montemolin; on le conduisit, avec les personnes qui l'accompagnaient à la prison de Perpignan, où ils avouèrent leurs noms et leurs qualités. Le comte de Montemolin fut aussitôt enfermé dans la citadelle de Perpignan, ou un pavillon lui fut destiné.

La même correspondance qui nous apprend ces faits, nous informe que le bruit était répandu à Perpignan d'une rencontre sanglante qui aurait eu lieu entre les troupes de la reine Isabelle, commandées par le brigadier Pons, et les montemolinistes, commandés par Cabrera. On disait que les deux chefs étaient restés sur le champ de bataille.

A une assemblée tenue dans la paroisse de Saint-Bernard ce 6 mai 1849, sous la présidence de M. Vincent Nunez et de M. Rosémond Pagot, secrétaire,

Les personnes suivantes: MM. Charles E. Pagot et Philippe Toca ont été nommés pour représenter la dite Paroisse à la Convention d'Etat qui doit avoir lieu à Baton Rouge le 14 de mai, pour élire des candidats pour la place de Gouverneur et de Lieutenant Gouverneur. Les dits délégués sont de plus revêtus de tous les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec la délégation générale de l'Etat pour le bien général du parti.

Paroisse Saint Bernard, ce 6 mai 1849.
ROSEMOND PAGOT, secrétaire.
VICENTE NUNEZ, président.
8mai—

CHANGE sur la Havane à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS, 31, rue Gravier. 8mai

AVIS—M. John A. Chapman, est nommé l'agent de Messieurs John Wightman & Co., par l'autorité des soussignés, pendant leur absence de cet Etat.
JOHN WIGHTMAN & Co., JOHN WIGHTMAN.
8 mai

A VENDRE un grand assortiment de bas et demi-bas blancs anglais, très bien finis, à des prix et termes excessivement modérés, par
JOHN WIGHTMAN & CO., No 11, rue St-Charles au premier.
8 mai

LASTINGS—Plusieurs balles en débarquement de différentes couleurs, comme suit. Bleu de roi, vert foncé, violet, marron, brun et noir, pour être vendus à des prix très bas, par
JOHN WIGHTMAN & CO., No. 11, rue St-Charles, au premier.
8 mai

IL est entré chez le soussigné, à Gentilly, à environ trois milles du chemin de fer de Pontchartrain, un CHEVAL alezan, front blanc, avec une selle sur le dos, à l'empreinte de la selle. Le propriétaire est prié de le venir réclamer, en payant les frais d'avis et de nourriture.
Gentilly, 5 mai 1849.
PIERRE ROLAVON.
7mai—6f

Vente à l'encan du stock de marchandises françaises de MM. Rousset & Feste, à leur magasin, No. 35, rue de Chartres, au premier.
PAR F. H. PETITPAIN, Encanteur.
Les catalogues de la dite vente, qui aura lieu mercredi prochain, 9 mai, à dix heures, seront prêts à être livrés aujourd'hui, à midi, et les marchandises pourront être examinées.
Conditions de la vente—Au-dessous de $200, comptant; au dessus de $200, 90 jours; au dessus de $600, 4 mois et au-dessus de $1,000, six mois.
8 mai—2

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS, Lundi soir, 7 mai 1849.

La demande de coton a été active aujourd'hui, les ventes ont été de 8,000 balles à des cours fermes. Low Midling à good Middling 6¼ @ 6¾ c. la livre.

Quelques transactions ont eu lieu en sucre et mélasse aux anciens prix.

Le marché à la farine n'a pas varié, mais les affaires sont limitées. Le maïs est à la hausse.

Nous n'avons aucune altération à faire sur nos cotes des provisions.

Le whiskey se vend de 17 @ 17½ c. le gallon.—Le change est ferme.

Le fret continue à baisser. Le coton se charge pour Liverpool @ ⅜ c. Un navire a été frété pour le Havre @ ⅝ c.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Steamer Gen Hamer, Cozzens, pr Pensacole.
Brick Principe, Gilchrist, pr Philadelphie.
Goelette Harriet Neal, Johnson, pr New-York.
Chas C Keyser, Alison, pr Pensacole.
Wm H Yatzner, Tresco, pr Key West.

ARRIVÉS.

Navire Creole, Foster, de New-York.
Swanton, Wood, de Liverpool.
Manchester, Cone, de New York.
Tyrone, Gilding, de Vera Cruz.
Niagara, Nye, de Liverpool.
Brunswick, Thomas, du Havre.
Barque Phinh, Buckman, de New York.
Goelette Splendid,—de la Pointe.
Mary Filkins, Peyton, de Sisal.

—STEAMERS.—
Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.
Mary Foley, Dalferes, de Lockport.
J T Doswell, Kay, de Shreveport.
Olivia, Goodrich, de la Balize.
Bertrand, Castillo, de St Martinsville.

Ports étrangers.

Bordeaux, 6 avril—Arrivé, navire Nautilus, de la Nlle Orléans.
Marseille, 5 avril—Arrivé, navire Radius, Dillingham, de la Nlle-Orléans.
Havre, 7 avril—Arrivé, navire Shenango, Pattan, de la Nlle Orléans,—9, arrivé, Cachalot, Eguin, de la Nlle Orléans.
Arrivés de ce port à Cowes, 5 avril, navire l'Island, Boyer,—à Alger, le 18 mars, Mehemet Ali,—à Gravesend, le 7 avril, Ashley, Gray;—à Hambourg, le 6, Gutenberg Flor;—à Anvers, le 5, Louis Adams,—à Cork, le 8, St John, Burns, & Mount Washington, Eudell;—à Naples, Sarah Hands.

LISTE DES NAVIRES
Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.
Navire Charlemagne, Fales,........parti le 29 mars
Navire Narragansett, Deshecho.........parti le 6 avril
Navire Francia Depau, Mulford,......parti le 11 avril
Navire Brunswick Pemberton,.......parti le 2 avril
Navire Vesta, Frey,...........................parti le 2 avril
Navire Pescatore, Bourdin....................parti le 7 avril
Navire Samuel Urquhart...................partant en avril
Navire Toskina Williams.......................partant en avril
Navire John Hancock, Snow,..............partant le 15 avril
Navire Queen Victoria, Gross,.........partant le 20 avril
Navire Fides, Borland..........................partant le 20 avril
Navire Pyramid, Robinson,.................partant le 15 avril
Navire Medomack, Rich,........................partant le 15 avril
Navire Statesman, Levensaler..........partant le 10 avril

BORDEAUX.
Navire Pactolus, Miner...........................parti le 29 mars
Navire Auteur, Lemoine...................chargeant le 5 mars
Navire Tatma, Murray.........................partant le 5 mars
Navire Ferriere,.......................................partant en avril
Navire Adrian, Scott.................................partant le 10 mars
Navire Brodeur, Jones.............................partant le 25 mars
Navire ....partant en mars

MARSEILLE.
Navire Chester................................chargeant le 2 avril
Navire Carolina, Bettord...................parti le 1er avril

PALERME.
Brick Washington, Keating, touché à Gibraltar et reparti le 22 mars
Brick Forrester, Parker, touché à Gibraltar et parti le 22 mars

RIO JANEIRO.
Barque Pompeo, Lathrop.............chargeant le 1 mars

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
America, pour New-York..............21 Avril
Hibernia, pour Boston....................21 Avril

D'AMERIQUE.
America, de New York......................16 Mai
Hibernia, de Boston.........................23 Mai

Le navire packet UNION, capitaine Jones, de New York, est maintenant en déchargement en face de la rue St Joseph, sur le quai du marché St Marie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises en débarquement sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
J. O. WOODRUFF & CO., 93, rue des Magasins.
8 mai

Les consignataires des marchandises suivantes, arrivées par le navire UNION, de New-York, sont priés de faire connaître, aujourd'hui, leur résidence au commis de déchargement, qui est en face de la rue St Joseph, autrement on les emmagasinera à leurs frais et périls. Ces marchandises sont:
N. 1—Balles de sacs en pitre,
M. 30—six caisses d'indiennes,
T.—Un triangle renfermant 20 caisses de pendules.
J. O. WOODRUFF & CO., 93, rue des Magasins.
8 mai

Le navire VAILLANT, capitaine Daudiquier, est en déchargement vis-à-vis la rue du Quartier, 1re Municipalité. Les marchandises dont le permis n'aura pas été remis à bord dans le délai de cinq jours, à partir du 4 courant, seront envoyées dans les magasins de la Douane aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison sur la levée.
VICTOR MAIGNAN, 87, rue St-Louis.
5 mai

Le capitaine et le consignataire du navire français VAILLANT ne seront pas responsables des dettes contractées par l'équipage.
VICTOR MAIGNAN, 87, rue St-Louis.
5 avril

Ni le capitaine ni le consignataire du navire EUCHARIS, de la Martinique, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage.
DOMINIQUE LANATA, Nos 9 & 10, rue Jefferson.
5mai

AMANDES A LA DAME—50 balles amandes coques tendres, du Languedoc, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.
8mai

VIN MUSCAT—125 caisses vin muscat de Frontignan, qualité supérieure, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St Louis
8mai

COGNAC—10 demi pipes et 10 quarts de pipes cognac de la Rochelle, de la marque Camus, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis.
8mai

HUILE D'OLIVE—200 paniers huile d'olive surfine en bouteilles de 24 onces, à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.
25 avril

VIN DE MARSEILLE—30 barriques vin rouge vieux de Marseille, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St. Louis.
8mai

SALAISONS ASSORTIES—30 caisses salaisons assorties, de Marseille, (anchois, olives, thon, olives farcies), à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.
8mai

FRUITS AU JUS ET A L'EAU DE VIE—50 caisses fruits au jus et 25 caisses fruits à l'eau de vie assortis, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27 rue St-Louis
8mai

MADERE—30 barils madère imitation, très vieux à vendre par
PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.
8mai

BOUCHONS—Constamment en main un assortiment de bouchons, fins, et extra fins, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St-Louis
8mai

CHAMPAGNE—150 paniers champagne, de la marque Cordon Bleu, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis.
8mai

VIN EN CAISSES—200 caisses vin rouge St Julien medoc, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis.
8mai

SUCCADES—Une caisse contenant 20 petites boîtes succades, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co, 27, rue St Louis.
8mai

CAFE DE LA HAVANE—210 sacs café de la Havane, première qualité, en débarquement de la goelette Harriett-Hallock, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

FRUITS AU JUS—30 caisses de la marque Teysonneau, en débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

FRUITS à l'eau de vie,—100 caisses assortis, en déchargement du navire Vaillant, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

PRUNEAUX—16 caisses de 16 bocaux, en déchargement et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

SUCRE de la Havane —175 caisses sucre blanc, et brun, en magasin et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

COGNAC—140 quarts, et 25 demi pipes J. J. Dupuy, une preuve, dans les magasins de la Douane, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.
8 mai

CIGARES DE LA HAVANE.—105,000 cigares en déchargement de la goelette Mary Ellen, de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.
8mai

CIGARES DE LA HAVANE—46,000 cigares en déchargement de la goelette Harriett, de la Havane, à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8mai

CIGARES PRINCIPES—De première qualité des marques bien connues de Sinsabana, à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, toujours en mains et à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.

TABAC EN FEUILLES—De première qualité, de Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée.
8mai

CAFE—512 sacs café [illegible], en déchargement de la goelette [illegible], à vendre par
TROUSSEAU & [illegible], 38, Vieille-Levée.
8 mai

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, le 1er mai 1849.

AUNE élection tenue le 30 avril dernier, les personnes dont les noms suivent ont été nommées Directeurs de cette Compagnie pour l'année courante:

J. M. LAPEYRE,
GEO. URQUHART,
L. MILLAUDON,
J. P. BENJAMIN,
J. KRUTTSCHNITT,
E. ROCHEREAU,
J. P. M. ROUZAN,
R. M. CASTILLO,
J. TUYES.

Et à une assemblée des Directeurs, M. J. M. Lapeyre a été unanimement élu président.
J. TUYES, Secrétaire.
2mai—7

AVIS.
Remède infaillible contre la Dysenterie.

AYANT la propriété de faire cesser les selles sanguinolentes du jour au lendemain, d'après les expériences d'un homme qui a habité pendant quinze ans le Sénégal et les Antilles françaises.
Dépôt chez M. BENARD, Relieur, 160, rue Royale.

En 1834, les troupes françaises stationnées au Sénégal faisaient la guerre aux Maures qui habitent le désert de Sahara, à St-Louis (Sénégal); nous avions plusieurs Maures prisonniers, entr'eux se trouvait un Marabout. Sans rancune pour ceux qui le retenaient captif, il se livrait à soulager le grand nombre d'Européens qui avaient la dysenterie; ses soins et son remède furent si précieux que le gouverneur lui donna sa liberté, il laissa pour reconnaissance la propriété de ce remède qui a sauvé un grand nombre de ceux qui en ont fait usage. Ce que l'on emploie pour le faire ne peut même pas incommoder le malade [Charles Simoin, âgé de 14 ans, l'a pris et a été guéri.] Le propriétaire de ce remède l'avait depuis vingt-deux mois lorsqu'il a été appelé à en faire usage sur lui même et s'est radicalement guéri.
2 mai—1m

Bureau du Trésorier des Travaux Publics et Améliorations de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a dix mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'ordonnance approuvée le 20 décembre 1848, et payables en 1854; que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi, jusqu'au vendredi 29 juin 1849, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions en présence du comité de finances, pour la vente de tout montant des dits bonds, et que ceux qui seront offerts au plus fort escompte seront achetés jusqu'à concurrence de la somme encaissée.
Les propositions devront porter en suscriptions "Propositions pour la vente des bons de la Première Municipalité."
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1849
1er mai J. A. DUREL, Trésorier.

EN débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
20 demi barriques Saint-Estèphe, 1846.
20 do do P. Graves.
8 do do Saint Julien.
8 do do Margaux.
75 caisses Saint-Julien.
40 do Pontet Canet
25 do Chât. Yquem et Haut-Sauterne
25 do Ch. Margaux, Lafitte, Guiraud, La Rose
DUNTZE & IKEN, enc. Royale et Conti.
7mai—3f

VIN DE CHAMPAGNE—En débarquement des navires Exchange et Oregon, à vendre par le soussigné:
300 paniers vin de Champagne Express Brand, en bouteilles et demi bouteilles.
100 paniers vin de Champagne Flag Brand, en bouteilles et en demi bouteilles.
200 paniers vin de Champagne Sillery Baud, Ben. et Hen. Irroy, en bouteilles et en demi bouteilles.
50 paniers vin de Champagne Mailly Brand, do en bouteilles et en demi bouteilles.
LEOPOLD JEANNET, 22 rue St-Louis.
5 mai

VIN ROUGE DE CHAMPAGNE—20 paniers vin rouge de Champagne, Montbeige.
10 paniers vin rouge de Champagne, Ville Dommange.
20 paniers vin rouge de Champagne, Cumieres, en débarquement du navire Exchange, du Havre, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 rue St-Louis.
5 mai

EN débarquement du navire Vaillant, de Bordeaux—26 barils vinaigre; 40 demi barriques vin blanc, à vendre par FERBOS FRERES, Encoignure Royale et Douane.
5 mai

COGNAC—10 demi pipes Cognac Maglory 1831; 10 quarts de pipes Cognac Maglory 1831; 20 do do Jean Louis 1805, en débarquement du Vaillant et à vendre par
J. & J. TARDOS, 15 rue Conti
5 mai

VIN BLANC—60 demi-barriques vin blanc Haut-Sauterne—En débarquement du navire Vaillant, à vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.
5 mai

SAUCISSONS—10 caisses saucissons en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15, rue Conti.
5 mai

TABAC—110 balles tabac de la Havane Vuelta de Abajo, pour tripes et capes, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti.
5 mai

EAU DE VIE—50 quarts eau de vie J. Erand.
50 barils eau de vie J. Erand.
50 quarts eau de vie J. Jacques.
40 barils do do.
5 demi pipes do John Durand. La Rochelle.
25 quarts do do do do
20 barils do do do do
17 quarts do fine Champagne, à vendre par
J. & J. TARDOS, 15 rue Conti.

VINS de Famille—30 barriques vin H. Talence. 15 barriques vin Medoc, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

VIN EN CAISSES—160 caisses Haut Brion. 150 caisses vin St Julien Medoc vin des cru de l'ordinaire, 150 do do Haut Talence, en magasin et à vendre par J. & J. TARDOS, 15 rue Conti

A vendre, en débarquement du navire Vaillant, capitaine Daudignac, venant de Bordeaux.
32 barriques vin rouge St-Emilion, No. 4.
8 do do 3.
8 do do 2.
8 do do 1.
10 do do St Julien Medoc.
10 do do Château-Margaux.
32 demi bques. do Vve Bachelot Medoc.
36 do do Macau Medoc.
36 do do St Emilion No. 1, 2, 3, 4.
9 do do St-Julien Medoc.
9 do do Château Margaux.
10 do do blanc Haut Saut. Nos 1, 2, 3.
100 barils de 20 galons Cognac A. Jouffron.
20 do de 20 do do do E. Lonsou, vieux.
1000 cais. de 12 bouteilles St-Julien Medoc.
500 do de 12 do Vve Bachelot Medoc.
250 do de 12 et 24 demi b. H.-Brion, St Estèphe Médoc, St Julien Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Gruau Larose et Haut Sauterne.
5 futailles bouchons fins, surfins et superfins.
40 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie.
10 do Marrasquin grand et petit modèle.
10 do Liqueurs supérieures de Chauvet fils.
10 do Curaçao grand modèle.
10 do de 25 paniers anisette extra superfine.
Par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.
5 mai

CHAMPAGNE—100 paniers champagne d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Oregon, venant du Havre et à vendre par
NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.
5 mai

A VENDRE en débarquement du navire Vaillant, venant de Bordeaux,
30 demi pipes cognac, marque Dumont Jne, 4me preuve.
p42 quarts do do do do do
4 futailles ficelle française de 18 à 20 pelotes à la livre.
50 barils vin blanc.
Par DOMINIQUE LANATA, Nos. 9 & 10, rue Jefferson

EN magasin—10 quarts vieux cognac, à vendre pour clore une facture, par
DOMINIQUE LANATA, Nos. 9 et 10, rue Jefferson
5mai

A Vendre à livrer par le navire Vesta, venant du Havre
1000 damejeannes de 5 gallons; 200 do de 3 do; 400 do de 2 do; 400 do de 1 do.
DOMINIQUE LANATA, Nos 9 & 10, rue Jefferson.
5mai

A VENDRE à livrer par le navire Carolina, de Marseille,
150 caisses savon français, 1re qualité; 150 do vin muscat; 10 balles amandes.
DOMINIQUE LANATA, Nos 9 & 10, rue Jefferson.
5mai

A VENDRE à livrer à l'arrivée du brick Nuova Speranza, attendu tous les jours
500 paniers huile, marque Piagniol. 150 caisses vermicelli d'Italie; 100 de macaroni do; 10 caisses de cedrats candy.
DOMINIQUE LANATA, Nos 9 & 10, rue Jefferson.
5mai

AVIS.—Nous ne paierons aucun charroi pour le transport de nos marchandises, excepté aux charretiers qui auront de nous une autorisation écrite.
B. MASPEREAU & CO., 22, rue Condé.
4 mai

A. BARRAUD
COIFFEUR-PARFUMEUR
[illegible]

VIENT de recevoir de France un beau choix d'éventails riches et ordinaires, monture en nacre, ivoire et os, et autres articles trop longs à détailler. Partant sous peu de jours pour France, il offre en vente toutes ces marchandises aux prix coûtant et pour du comptant.
Il invite les personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte avant son départ.
A vendre à Messieurs les COIFFEURS, cent livres de cheveux frisés à $5 la livre, et un grand assortiment de raies pour bandeaux, aux prix coûtant.
3 mai

SERRURES FRANCAISES—12 caisses de serrures françaises numéros assortis, en débarquement du brick Antoinette, à vendre par
LEOPOLD JEANNET, 22, rue St-Louis.
5 mai

MAISON A LOUER—Une maison, rue de la Vieille Levée, No 36, possession pouvant être donnée immédiatement. S'adresser à
C. M. LUCAS, 30, Bienville.
5 mai

P. MALLARD,
Rue Royale, No. 67,

PARTANT pour France, très incessamment, prie les personnes qui voudraient lui confier leurs ordres pour Paris, de le faire dans le plus bref délai. Il se chargera principalement des commissions d'ameublements et objets d'art. 2 mai—1f

EN débarquement du navire Oregon, capt. Ford, du Havre,
2,000 demi boîtes sardines à l'huile A. Gilles & Co.
600 quarts do do do do
A vendre par B. TALAMON, 104 & 106, Royale

Peaux Mexicaines.

128 PEAUX SECHES de Mexique, en déchargement du steamer Fanny, de Corpus Christi, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 19, Conti.
2 mai

Aux Habitans Sucriers.

CHAUDIERES à sucre en fer forgé et barres à grains de grandeurs assorties, à vendre par
J. Y. DE EGANA, rue Bienville.
4 mai

GRAND MARAIS.
No. 6, RUE DE CHARTRES.

LE soussigné a l'honneur de prévenir leurs amis, ainsi que le public, qu'ils désirant réduire leur beau stock de marchandises d'ici au premier juin, époque à laquelle M. B. Giquel doit partir pour faire les achats d'hiver, ils offrent toutes leurs marchandises à des prix bien au dessous du cours, [illegible] pour du comptant; ils invitent les personnes qui ont besoin de marchandises à venir [illegible].
GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres.

HUILE DE BALEINE—[illegible] gallons huile d'hiver et d'été, épurée, blanchie et brute, à vendre par J. W. STANTON & CO., Enc. Magazine et Lafayette.
20 avril

AMUSEMENTS

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 8 mai 1849.
(Dernière Semaine Théâtrale.)
La dernière représentation de
Les Diamants de la Couronne,
Opéra en 3 actes, d'Auber.
M. et Mme Pinchon,
Vaudeville en 1 acte.
Le spectacle commencera à 7 heures.
Samedi 10, bénéfice de M. et Mme MATHIEU.
La Part du Diable,
Opéra d'Auber

SALLE DE BAL DU GLOBE
Encoignure de Claude et de Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 28 courant, pour ouvrir un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les LUNDIS, MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.
N.B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.
2oct

CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE
Nlle-Orléans, 23 avril 1849.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu au bureau de M. P. Conroy Jr., président, No. 51, rue du Canal, le jeudi 24 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, à l'effet de prendre connaissance des affaires de la Compagnie et d'élire cinq directeurs qui devront servir pendant l'année courante.
E. WILSON, Agent-Contrôleur.
25av

CREMES A LA GLACE, SORBETS ET LIMONADES, Sur la place St-Antoine.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche prochain 1er avril, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, situé place St Antoine, où l'on servira journellement des Glaces, Sorbets et Limonades, depuis onze heures du matin jusqu'à la même heure du soir.
29 mars

Crème à la Glace—Salon sur l'Esplanade.

LES Messieurs et les Dames qui désirent respirer un air pur et jouir à la fois de la vue du fleuve et de la ville en prenant des glaces, limonades et sorbets, sont invités à aller visiter le salon ci-dessus nommé, situé vis à vis la rue de l'Esplanade, où ils trouveront des friandises préparées de la meilleure manière. Les ordres par gallons sont ponctuellement remplis.
JACOBI & Co. 11av—1f

Sirop de Daphnine,
de P. A. Bertrand, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dysenterie. En peu de temps on voit les bons effets se faire sentir et les moyens d'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique.
26juin—1f

L. AVET,
Graveur sur Cuivre, miniature,
Encoignure Chartres et Toulouse, au magasin de Tabouil frères, Nouvelle Orléans.

L'AVET, grave des portraits sur cuivre, prix sur la ressemblance daguerréotype. Ressemblance parfaite garantie.
21av—1m

LE CONSERVATEUR.
Compagnie Anonyme d'Assurance Mutuelle sur la Vie.

PAR les soins du CONSERVATEUR, plusieurs personnes mettent en commun, pour un nombre d'années, une somme quelconque, les intérêts en sont capitalisés tous les six mois, et se cumulent jusqu'au terme convenu à cette époque, les survivants se partagent entr'eux la masse formée par ces capitaux et ces intérêts composés.
Le bureau établi Passage de la Bourse, No. 9, entre les rues Bienville et Douane, est ouvert tous les jours de neuf heures à trois heures.
3mai—6m

FABRIQUE DE CHOCOLAT.

M JOSEPH LLOSADA, Fabricant de Chocolat, rue Bourbon, No 212, informe le Public qu'il a transporté son domicile rue St Pierre, No 114, entre Bourbon et Dauphine.
3mai—1m

Cognac Pellevoisin.

EN débarquement du Jacques Lafitte, du Havre, et par la Cephalide, de Bordeaux—50 demi, 125 quarts de pipes et 175 barils cognac Pellevoisin quatrième preuve, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
Seuls agents de MM. Pellevoisin aîné & Co. de Rochelle, et seuls importateurs en cette ville de leur Cognac.
25 avril—8 90, rue de la Douane.

Bazar Louisianais.
No. 54 rue Condé.

MESSIEURS VIDAL & Co., tiennent constamment en main un grand assortiment d'articles de fantaisie et mercerie, qu'ils vendent à des prix très modérés.
Ombrelles avec et sans frange.
Eventails, un joli assortiment.
Passementerie et frange.
Gants et mitaines en fil et soie.
Bas de fil et Ecosse pour dames et messieurs.
Fournitures pour bourses, etc. etc. 14 avril

MARCHANDISES SECHES,
A 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.

LA société existant sous la raison de commerce GALLOT & Cie., devant être incessamment dissoute, toutes les marchandises composant le grand assortiment du magasin encoignure des rues Canal et Dauphine, sont offertes en vente à 25 pour cent au-dessous des prix de factures.
23 avril—1f

CHOLERA,
Fièvre jaune, fièvres intermittentes, guérison radicale et préservatif par le Sirop Végétal.

J. Cabias, élève de M. le Baron Thénard, professeur de l'école de Chimie, de Paris, vient d'introduire dans cette ville le Sirop Végétal employé à Paris à l'époque du choléra, et dont les heureux effets ont été si vivement appréciés alors. Dans un moment où la population se trouve exposée au même fléau, l'auteur croit rendre un important service à la communauté en lui offrant le Sirop Végétal dont les propriétés s'étendent aussi à la guérison des fièvres intermittentes et de la fièvre jaune. La manière de l'employer est très simple, et est expliquée dans le prospectus délivré avec les bouteilles. Prix $1.
Chez l'auteur, rue d'Orléans, No 142, au 1er.
19 avril—1m

Toiles à Draps à Chemises, Dessus Ouvrés, etc.
P. & E. REILLY, en Liquidation.
Encoignure des rues Royale & Canal,

VIENNENT de recevoir de Belfast, Irlande, un très grand assortiment de toiles sans apprêt, des meilleures fabriques, savoir: toiles à chemises, toiles à draps, 10¼, 11¼, 12¼, de pour taies d'oreiller, damassé pour nappes, œuvre à serviettes, services de table damassés, courtepointes en toile à border, damassés, courtepointes en toile à bordure damassée. Ainsi que les bonnes toiles de la saison d'été, toiles imprimées, genre nouveau pour robes et habillements d'enfants, etc. Tous ces articles seront vendus au prix coûtant d'importation.
Les soussignés appellent L'ATTENTION PARTICULIERE sur leur choix de toiles en toutes genres qui sont de manufactures bien connues et qui sont vendues à des prix réellement au dessous du cours ordinaire.
24 av—1m P. & E. REILLY.

AVIS—Le soussigné, collecteur des taxes d'Etat du Septième District, borné par les rues Levée, Esplanade, Champs-Elysées et le lac Pontchartrain, invite les contribuables non résidants dans ledit district, qui n'ont pas payé leurs taxes de 1848 à le faire d'ici au 1er juin; dans le cas contraire, ils seraient portés sur le tableau qui doit être publié à cette époque.
C. J. HERES.
Encoignure Grands Hommes et Union.
Nota. Le bureau est ouvert de 9 heures à 2 heures. 4 mai

MAISONS A LOUER.

A louer de suite trois maisons basses nouvellement bâties en briques, comprenant chacune de trois appartements, galerie, cuisine et deux chambres au-dessus des cuisines, water works, &c.
Ces maisons sont situées rue Tremé, près de la rue Dumaine.
S'adresser à la librairie de Victor Hebert, 149, rue de Chartres ou à la gacerie de M. Eugene Le Moine, coin Dumaine et Tremé ou les clefs sont déposées. 4 mai

Demande d'emploi.

UN monsieur, qui depuis plusieurs années, s'est consacré à l'instruction de la jeunesse de ce pays; désirerait être employé, comme instituteur, dans une famille particulière à la campagne. Il enseigne le français et l'anglais, etc. etc. S'adresser à la maison De Goër & Riffard, rue des Magasins, No. 21.
27 avril—1m

AVIS—Le soussigné s'est associé avec Monsieur William C. Micou, et a recommencé l'exercice de sa profession d'avocat.
10 avril—1m J. P. BENJAMIN.

Champagne—Champagne.

25 PANIERS vin de Champagne, en débarquement du navire St-Charles et à vendre par
PIERRE POUTZ, 93 rue de la Douane
3 mai

CHAMPAGNE.—Marque de l'Ancre. 46 paniers de la marque ci-dessus, en débarquement du navire Oregon, du Havre, à vendre sur la Levée à un prix modéré par
A CARRIERE, 25 Vieille Levée.
3mai—6f

Avis aux Charretiers.

JE ne paierai, à l'avenir, aucun charroi de marchandises en débarquement qu'aux charretiers porteurs d'ordres écrits par moi.
JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.
3 mai

Avis aux Planteurs sucriers.

CHAUDIERES à feu, en fer fondu et battu grandeurs assorties de 36 à 60 pouces.
AUSSI, moulins à sucre verticaux, rouleaux 36 sur 22, 36 sur 24 pouces, avec bâti en bois et roues extras, à vendre par Y DE EGANA, 47, Bienville.
10 av

70 BARRIQUES vin de Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1842.
50 caisses vieux vin Château Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.
12 caisses vin de Laval, 1846.
80 paniers Champagne, Chateau Boriet Mathie à vendre par EDWD. SHIFF, No. 78 rue du Canal
9 mars—1m

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.

ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Cannel, Pittsburgh et Anthracite. Leur bureau au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, sur des Ursulines, entre Royale et Bourbon, seront ponctuellement remplis. 4 mai

AVIS—Pendant notre absence de la ville M. E. Gouin [illegible] de nos affaires.
FERBOS FRERES, Enc. Royale et Douane.
1er mai—20 f

AVIS—Pendant mon absence de la Nouvelle-Orléans, M. P. A. Dégoire, reste chargé de ma procuration.
30 avril PHIL. BONIS.

PRUNES SECHES—85 caisses de tout modèle marque J. Pau, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE, 25 Vieille Levée
18 av